

# Crise des surdoses de drogues : Caractéristiques socioéconomiques des personnes qui sont décédées de surdoses de drogues illicites en Colombie-Britannique, 2011 à 2016

*Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 13 novembre 2018*

---

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, en moyenne, près de 10 personnes sont décédées chaque jour d'une surdose de drogues illicites au Canada de janvier 2016 à mars 2018.

Aucune province ni aucun territoire n'a été épargné par la crise des surdoses, mais c'est la Colombie-Britannique qui a été la plus durement touchée; on y dénombre la majorité des décès liés à des surdoses de drogues illicites.

D'après les données administratives des Services des coroners de la Colombie-Britannique, le nombre de personnes décédées d'une surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique a plus que doublé pour passer de 293 en 2011 à 639 en 2016. Bien que la crise touche des personnes de tous les horizons, la plupart des décès liés à des surdoses de drogues illicites — près des trois quarts (73 %) — sont survenus parmi les personnes de sexe masculin (77 %) et les personnes de 25 à 54 ans.

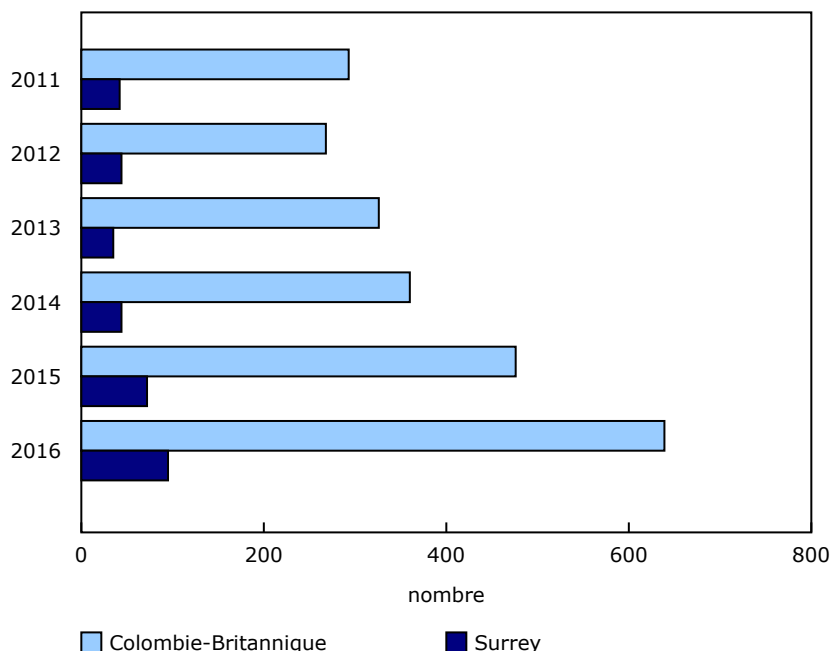
Une analyse de cette cohorte de surdoses mortelles indique que les personnes qui sont décédées d'une surdose évitable de drogues illicites en Colombie-Britannique représentent une population diversifiée. Ce groupe comprend ceux qui n'ont eu aucun point de contact avec le système hospitalier, le marché de l'emploi, l'aide sociale ou le système de justice durant les années précédant la surdose mortelle, ainsi que ceux qui en ont eu. Ces constatations mettent en lumière la nécessité d'un plan d'action diversifié afin de déterminer les points d'intervention potentiels en ce qui concerne les surdoses mortelles évitables.



---

## Graphique 1 Nombre de décès liés à des surdoses de drogues illicites en Colombie-Britannique et à Surrey, 2011 à 2016

---



**Note(s)** : Les chiffres sont fondés sur les décès liés à des surdoses de drogues illicites intégrés aux fonds de données administratives de Statistique Canada.  
**Source(s)** : Données des Services des coroners de la Colombie-Britannique, 2011 à 2016.

---

Le présent communiqué est le fruit d'un partenariat entre Statistique Canada et les Services des coroners de la Colombie-Britannique, la ville de Surrey, le service d'incendie de Surrey, le détachement de la Gendarmerie royale du Canada de Surrey, la Fraser Health Authority, BC Stats, le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique et Sécurité publique Canada. Les résultats sont fondés sur les données administratives fournies par les Services des coroners de la Colombie-Britannique, lesquelles ont été intégrées aux données sur l'hospitalisation, l'emploi, l'aide sociale et la justice afin de dresser un profil détaillé des personnes décédées d'une surdose de drogues illicites. Les résultats sont offerts pour la Colombie-Britannique en général et pour la ville de Surrey en particulier.

Ces résultats constituent le premier article d'une série qui analyse en profondeur les circonstances sociales et économiques des personnes décédées d'une surdose confirmée de drogues illicites en Colombie-Britannique. Une analyse plus approfondie est accessible dans l'article « [Nombre de décès à la suite d'une surdose de drogues illicites, 2011 à 2016, Colombie-Britannique et Surrey](#) », qui fait partie du *Bulletin Juristat*.

### Recours aux services hospitaliers et d'urgence

Dans l'ensemble, 26 % des personnes décédées d'une surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique (et 23 % à Surrey) ont fait l'objet d'au moins une hospitalisation pour des soins de courte durée au cours des 12 mois précédant leur décès.

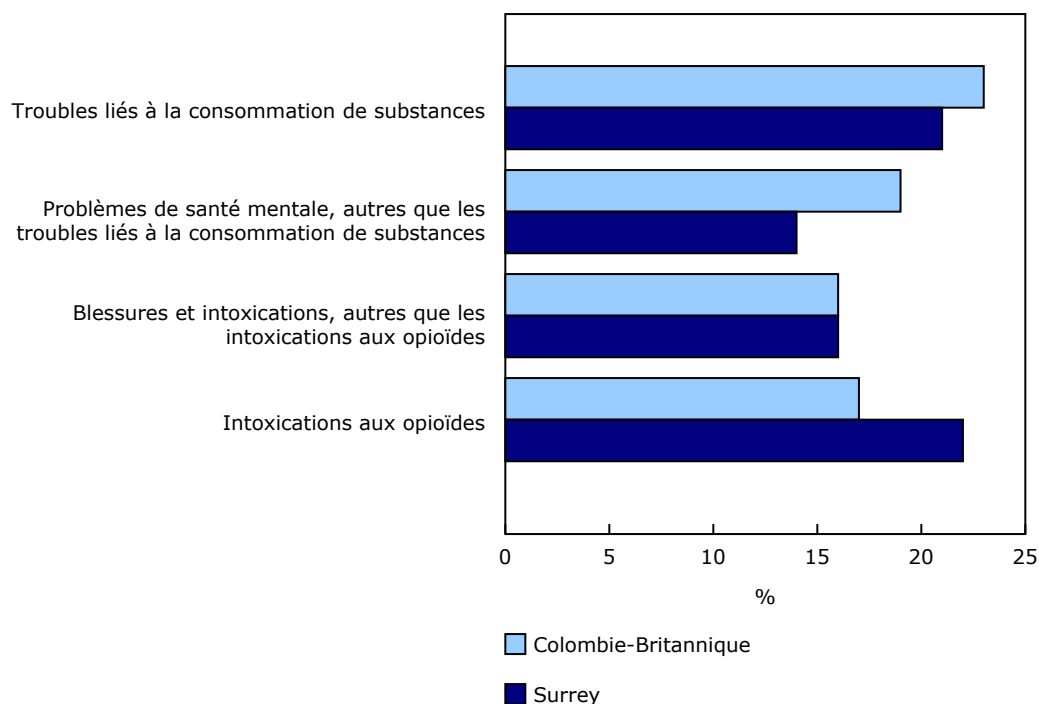
Parmi les personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique qui avaient fait l'objet d'une hospitalisation, 15 % ont été hospitalisées une seule fois durant l'année précédant leur décès, tandis que 6 % ont été hospitalisées plus de deux fois. À Surrey, 13 % des personnes ont été hospitalisées une seule fois durant l'année précédant leur surdose mortelle et 4 %, plus de deux fois.

Les troubles liés à la consommation de substances étaient la raison la plus courante de l'hospitalisation d'une personne durant l'année précédant une surdose mortelle, étant à l'origine de 20 % des hospitalisations pour cette cohorte. En outre, 17 % des membres de la cohorte en Colombie-Britannique et 22 % de celle de Surrey ont été admis à l'hôpital pour une intoxication aux opioïdes durant l'année précédant leur surdose mortelle.

Les autres raisons de l'hospitalisation comprennent les problèmes de santé mentale (autres que les troubles liés à la consommation de substances) ainsi que les blessures et intoxications (autres que les intoxications aux opioïdes).

## Graphique 2

### Raison principale de l'hospitalisation au cours des 12 mois précédant le décès, Colombie-Britannique et Surrey, 2011 à 2016



Source(s) : Données des Services des coroners de la Colombie-Britannique, 2011 à 2016; Statistique Canada, Base de données sur les congés des patients, 2009-2010 à 2016-2017.

Outre les hospitalisations pour des soins de courte durée, plus de 40 % des personnes décédées d'une surdose avaient visité le service des urgences au moins une fois durant l'année précédant leur décès; 15 % l'avaient visité au moins quatre fois.

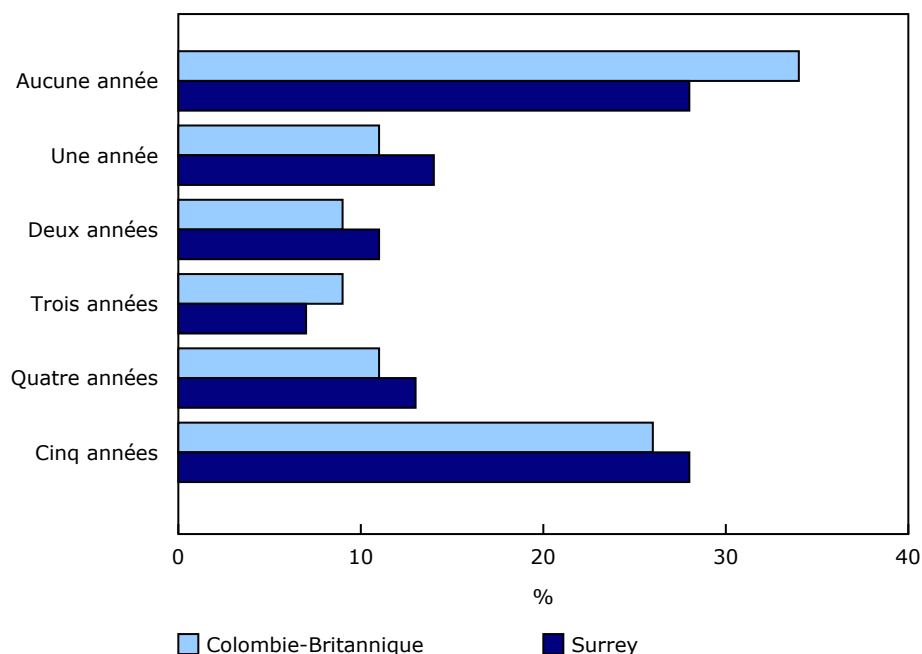
## Emploi et revenu

En Colombie-Britannique, 26 % des personnes décédées d'une surdose de drogues illicites avaient occupé un emploi durant chacune des cinq années précédant leur décès. C'était également le cas de 28 % des personnes décédées d'une surdose de drogues illicites à Surrey.

En revanche, 34 % des personnes décédées d'une surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique n'ont eu aucun revenu durant la même période, par rapport à 28 % à Surrey.

Les autres personnes ont touché un revenu d'emploi durant une à quatre années sur les cinq années précédant leur décès, ce qui indique au moins une certaine appartenance à la vie active au cours de la période de référence. Le contraste entre ces statistiques montre que cette crise touche des personnes de tous les horizons — aussi bien les travailleurs que les chômeurs.

### Graphique 3 Nombre d'années pendant lesquelles la personne avait un emploi au cours des cinq années précédant son décès, Colombie-Britannique et Surrey, 2011 à 2016

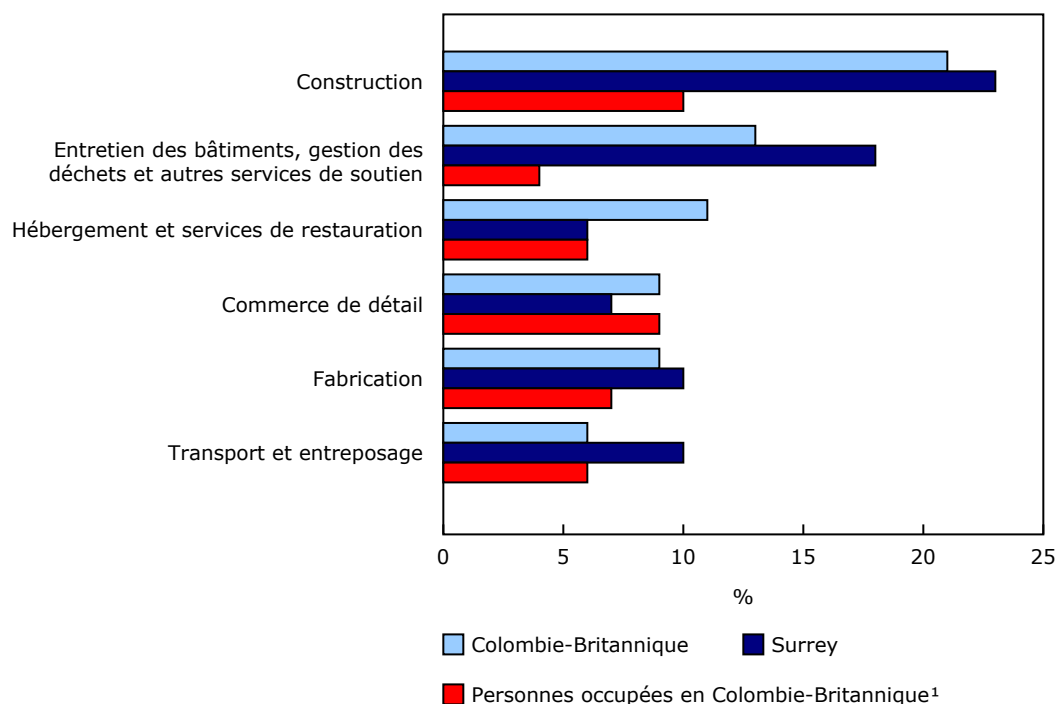


**Note(s)** : Seules les années où le revenu d'emploi dépassait 500 \$ ont été considérées comme années pendant lesquelles la personne avait un emploi.  
**Source(s)** : Données des Services des coroners de la Colombie-Britannique, 2011 à 2016; Statistique Canada, données tirées des T4, 2006 à 2015.

Parmi les personnes qui avaient un emploi avant leur surdose mortelle en Colombie-Britannique, environ une sur cinq travaillait dans le domaine de la construction, tandis que 13 % travaillaient dans l'industrie de l'entretien des bâtiments, gestion des déchets et autres services de soutien.

Les personnes en Colombie-Britannique qui avaient un emploi durant l'année précédant leur surdose mortelle ont gagné en moyenne 28 437 \$ cette année-là. À titre de comparaison, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont déclaré un revenu d'emploi moyen de 42 000 \$ en 2016.

**Graphique 4**  
**Industrie du dernier emploi principal occupé au cours des cinq années précédant le décès, Colombie-Britannique et Surrey, 2011 à 2016**



1. Personnes âgées de 25 à 54 occupées en Colombie-Britannique, en date de juin 2016.

Source(s) : Données des Services des coroners de la Colombie-Britannique, 2011 à 2016; Statistique Canada, données tirées des T4, 2006 à 2015.

Une tendance similaire a aussi été observée en ce qui concerne l'aide sociale. En Colombie-Britannique, 40 % des personnes ayant subi une surdose mortelle n'ont reçu aucune prestation d'aide sociale (ni supplément provincial ou territorial) durant les cinq années précédant leur décès, par rapport à 31 % qui ont reçu de l'aide sociale durant chacune de ces cinq années.

En moyenne, les personnes ayant bénéficié d'aide sociale durant l'année précédant leur décès par surdose ont touché 8 259 \$.

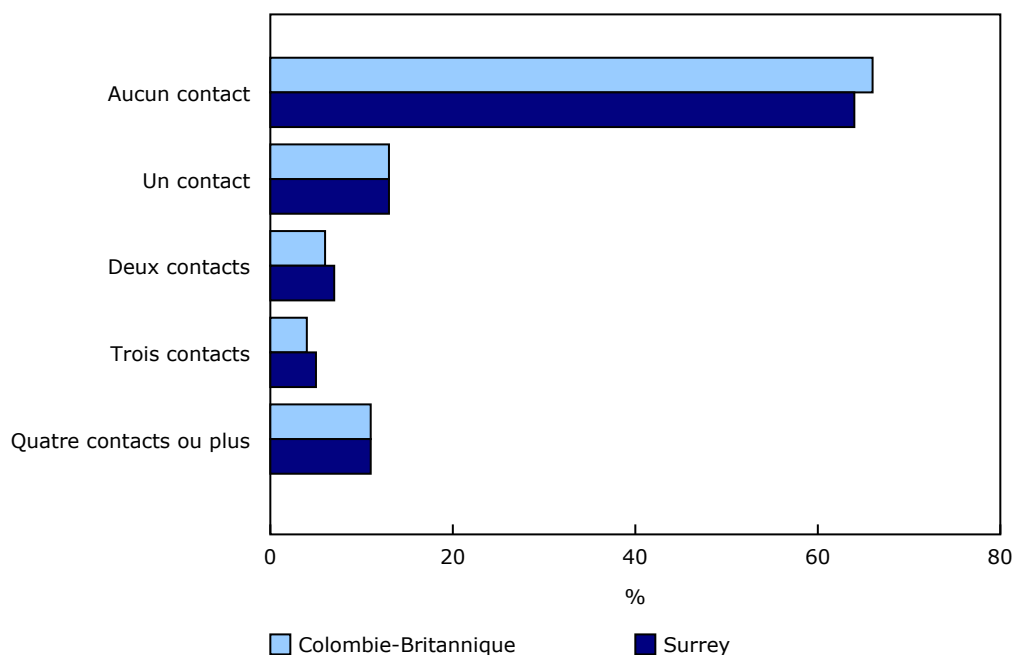
## Contacts avec la police

Aux fins de cette étude, un contact avec la police a lieu lorsqu'une personne est interpellée en tant qu'auteur présumé d'une affaire criminelle. Cette définition n'englobe pas les cas où la personne a interagi avec la police en tant que victime, témoin ou plaignant.

La majorité des personnes décédées d'une surdose de drogues illicites — environ deux personnes sur trois en Colombie-Britannique et dans la ville de Surrey — n'ont eu aucun contact avec la police au cours des deux années précédant leur décès.

### Graphique 5

#### Fréquence des contacts avec la police en Colombie-Britannique au cours des 24 mois précédant le décès, Colombie-Britannique et Surrey, 2011 à 2016



**Note(s)** : Comprend les personnes qui ont eu un contact avec la police en Colombie-Britannique au cours des 24 mois précédant leur décès par surdose.  
**Source(s)** : Données des Services des coroners de la Colombie-Britannique, 2011 à 2016; Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 2009 à 2016.

Parmi les personnes qui ont eu un contact avec la police pendant les 24 mois précédant leur surdose mortelle, certaines ont eu de tels contacts à de multiples reprises. Par exemple, 11 % des personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique et dans la ville de Surrey avaient eu au moins quatre contacts avec la police au cours des 24 mois précédant leur décès.

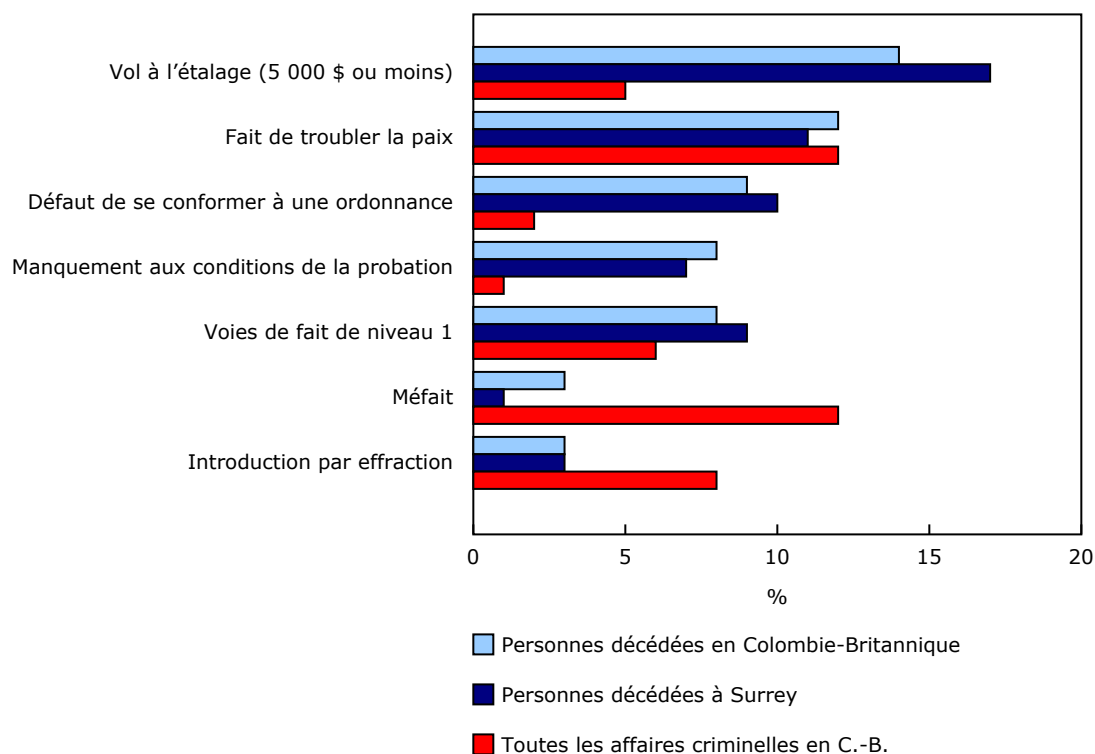
Pour la plupart des personnes décédées qui ont eu un contact avec la police durant les 24 mois précédant leur surdose mortelle, le contact était lié à une affaire criminelle sans violence. Les vols à l'étalage d'une valeur de 5 000 \$ ou moins étaient la raison la plus fréquente en Colombie-Britannique (14 %) et dans la ville de Surrey (17 %).

À titre de comparaison, ce type d'infraction constituait 5 % de toutes les affaires criminelles enregistrées à l'échelle de la province de 2009 à 2016.

Les infractions contre l'administration de la justice, notamment le défaut de se conformer à une ordonnance et le manquement aux conditions de la probation, figuraient également parmi les raisons les plus fréquentes de contact avec la police au cours des deux années précédant la surdose mortelle.

## Graphique 6

### Raisons des contacts avec la police au cours des 24 mois précédant le décès, certaines infractions, Colombie-Britannique et Surrey, 2011 à 2016



**Note(s)** : Comprend les personnes qui ont eu un contact avec la police en Colombie-Britannique au cours des 24 mois précédant leur décès par surdose. La catégorie « Toutes les affaires criminelles en C.-B. » comprend les données pour la période allant de 2009 à 2016.

**Source(s)** : Données des Services des coroners de la Colombie-Britannique, 2011 à 2016; Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 2009 à 2016.

Environ les trois quarts des personnes ayant fait une surdose mortelle en Colombie-Britannique et à Surrey qui avaient eu un contact avec la police sont décédées dans un délai d'un an à la suite de cette interaction avec la police.

Le tiers des personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique (24 % dans la ville de Surrey) et qui ont eu un contact avec la police ont fait leur surdose mortelle pendant les trois mois suivant cette interaction.

Cet article est le premier d'une série qui fournira une analyse approfondie des circonstances sociales et économiques associées aux décès confirmés attribuables aux surdoses de drogues illicites en Colombie-Britannique. D'autres articles présenteront des analyses sur les contacts non seulement au sein des systèmes sociaux et économiques en particulier, mais aussi d'un système à l'autre.

Ces renseignements sont nécessaires pour mieux comprendre les facteurs déclencheurs et les différents parcours ayant mené à la crise afin d'éclairer les décisions stratégiques axées sur la prévention et les causes fondamentales. La détermination des principaux facteurs de risque et des groupes les plus à risque quant aux décès évitables liés aux drogues illicites permettra de concevoir des interventions fondées sur des données probantes, ainsi que des politiques et des programmes bien ciblés visant à prévenir les surdoses ultérieures et à sauver des vies.

### Note aux lecteurs

Afin de répondre à la crise des surdoses de drogues, les Services des coroners de la Colombie-Britannique, la ville de Surrey, les services d'incendie de Surrey, le détachement de la Gendarmerie royale du Canada à Surrey, la Fraser Health Authority, BC Stats, le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique et Sécurité publique Canada ont établi un partenariat avec Statistique Canada pour lancer un projet pilote pour recueillir des renseignements administratifs sur les caractéristiques sociales, économiques et sanitaires associées aux circonstances antérieures aux surdoses mortelles évitables liées aux drogues illicites.

L'analyse présentée dans cette diffusion est fondée sur les données administratives relatives aux décès causés par une surdose de drogues illicites, lesquelles sont intégrées aux données de Statistique Canada sur l'emploi et l'aide sociale, la santé et l'hospitalisation, ainsi que les contacts avec le système de justice pénale.

Statistique Canada veille à la protection des renseignements personnels et de la confidentialité ainsi qu'à la sécurité des sources de données, et ce, tout au long du processus d'intégration des données.

#### Plus d'information

Des renseignements additionnels sont offerts dans le rapport *BC Coroners Service : Statistical Reports* (en anglais seulement).

#### Ressources offertes

Des ressources pour les personnes ayant une consommation problématique de drogues sont offertes en ligne sur le site Web de [Santé Canada](#).

Le *Bulletin Juristat—En bref* intitulé « [Nombre de décès à la suite d'une surdose de drogues illicites, 2011 à 2016, Colombie-Britannique et Surrey](#) » ([85-005-X](#)), est maintenant accessible.

Également accessibles sont l'infographie « [Sensibilisation aux opioïdes au Canada](#) » et l'article des *Rapports de santé*, « [Caractéristiques sociales et économiques des personnes hospitalisées en raison d'une intoxication aux opioïdes](#) ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).